



## Juillet-août 2019

# La fréquentation bien orientée dans les hôtels, en recul dans les campings

Lors de la pleine saison 2019, la fréquentation touristique dans les hôtels et les campings de Provence-Alpes-Côte d'Azur a reculé par rapport à l'été 2018 (- 2,1 %). Cette baisse est d'abord due à la moindre fréquentation dans les campings. Dans les hôtels, la fréquentation a au contraire progressé par rapport à l'été dernier, soutenue en particulier par les touristes résidents.

Kendal Masson, Étienne Perron-Bailly, Insee

Lors de la pleine saison 2019 (juillet et août), la fréquentation dans les campings et hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'établit à 16 134 000 nuitées. À cette période, près de 6 nuitées sur 10 sont passées dans un camping ; parmi ces nuitées en camping, plus de la moitié sont situées dans le Var.

Le nombre total de nuitées décline de 340 000 unités dans la région par rapport à 2018. Cette baisse de 2,1 % de la fréquentation est due aux moins bons résultats dans les campings, en repli de 4,6 % pour les mois de juillet et août 2019 (figure 1). À l'inverse, le nombre de nuitées dans les hôtels de la région augmente de 2,0 %.

La baisse de la fréquentation touristique concerne les départements dans lesquels les campings forment la majorité de l'offre d'hébergement (figure 2). Le nombre total de nuitées diminue ainsi de 4,1 % dans le Var et de 4,3 % dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il recule de 2,9 % dans le Vaucluse, boudé par la clientèle résidant à l'étranger (- 13,1 %). À l'inverse, la fréquentation progresse de 3,0 % dans les Hautes-Alpes, portée par la clientèle résidant en France (+ 6,7 %).

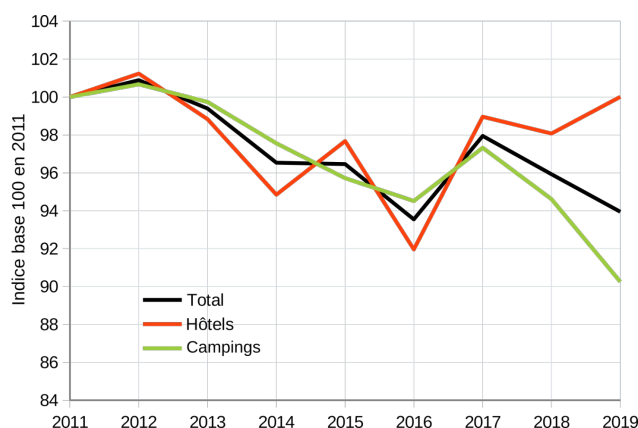
Dans les Bouches-du-Rhône, la fréquentation touristique est stable cette saison (- 0,1 %), après deux étés 2018 et 2017 de croissance. Le nombre de nuitées stagne également dans les Alpes-Maritimes.

### La fréquentation des hôtels est en hausse

Dans la région, la fréquentation des hôtels s'accroît cet été, après une pleine saison 2018 en demi-teinte. Le nombre de nuitées augmente de 126 000 unités (+ 2,0 %) et s'établit à plus de 6,5 millions, plus haut niveau depuis 2012 (figure 3).

### 1 Fréquentation touristique en baisse dans les campings, en hausse dans les hôtels

Nombre de nuitées en juillet-août sur la période 2011-2019

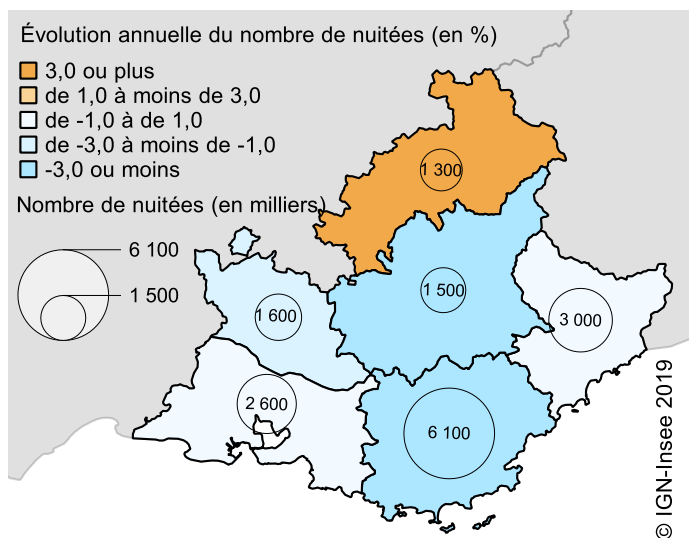


Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT), les agences de développement touristique départementales (ADT) et la DGE

Le taux d'occupation progresse de 0,6 point (77,3 %). La durée moyenne de séjour dans le parc hôtelier baisse légèrement (2,1 jours contre 2,2 jours pour l'été 2018).

## 2 Baisse de la fréquentation dans trois départements

Nombre de nuitées des campings et hôtels dans les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur en juillet-août 2019 et évolution par rapport à juillet-août 2018



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT), les agences de développement touristique départementales (ADT) et la DGE

Cette hausse de la fréquentation est imputable à la clientèle résidente (+ 4,9 %), alors que la clientèle non résidente est moins nombreuse cet été (- 1,6 %). La hausse des nuitées concerne l'hôtellerie haut de gamme (4 et 5 étoiles, + 3,7 %) et les hôtels 3 étoiles (+ 4,5 %) ; ces catégories sont particulièrement prisées de la clientèle résidente en 2019 (+ 8,6 % pour les 4 et 5 étoiles, + 8,3 % pour les 3 étoiles par rapport à l'été précédent).

## La baisse de fréquentation dans les campings se poursuit

Les résultats provisoires sur les campings indiquent une baisse de la fréquentation de 4,6 % par rapport à juillet-août 2018 (soit 466 000 nuitées en moins). Le nombre de nuitées passe sous la barre des 10 millions, pour la première fois depuis 2011. Cette diminution est notamment due aux nuitées sur des emplacements loués « nus » (- 7,9 % par rapport à juillet-août 2018) ; la fréquentation des emplacements équipés diminue également, mais dans une moindre mesure (- 1,9 %).

La durée moyenne de séjour diminue légèrement (7,0 jours cet été contre 7,3 jours l'été dernier), tout comme le taux d'occupation qui s'établit à 60,8 % cet été (- 0,4 point par rapport à 2018). Les clientèles résidentes (- 4,3 %) comme non résidentes (- 5,3 %) participent au repli de l'hôtellerie de plein air.

Depuis 2015, le nombre de nuitées est passé de 10,2 millions à 9,6 millions. Si la durée moyenne de séjour reste stable depuis 2015 (autour de 7,2 jours), le taux d'occupation est en baisse de 2,7 points sur la période (60,8 % en 2019 contre 63,5 % en 2015). ■

## 3 Les nuitées des non-résidents en baisse, celles des résidents en forte hausse dans les hôtels

Nombre de nuitées en juillet-août 2019 et évolution par rapport à juillet-août 2018

|                                   | Nuitées juillet-août 2019     |                                       | Glissement annuel en % (2019/2018) |                       |                   |
|-----------------------------------|-------------------------------|---------------------------------------|------------------------------------|-----------------------|-------------------|
|                                   | Nuitées totales (en millions) | Part des nuitées non-résidents (en %) | Nuitées totales                    | Nuitées non-résidents | Nuitées résidents |
| <b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> | <b>16,1</b>                   | <b>38</b>                             | <b>-2,1</b>                        | <b>-3,6</b>           | <b>-1,1</b>       |
| <b>Hôtels</b>                     | <b>6,5</b>                    | <b>44</b>                             | <b>2,0</b>                         | <b>-1,6</b>           | <b>4,9</b>        |
| Non classés                       | 0,7                           | 30                                    | 15,9                               | 0,0                   | 24,5              |
| 1 et 2 étoiles                    | 1,3                           | 33                                    | -9,9                               | -8,9                  | -10,4             |
| 3 étoiles                         | 2,3                           | 40                                    | 4,5                                | -0,8                  | 8,3               |
| 4 et 5 étoiles                    | 2,2                           | 58                                    | 3,7                                | 0,4                   | 8,6               |
| <b>Campings</b>                   | <b>9,6</b>                    | <b>34</b>                             | <b>-4,6</b>                        | <b>-5,3</b>           | <b>-4,3</b>       |
| Non classés                       | 0,4                           | 32                                    | 23,3                               | 12,6                  | 29,0              |
| 1 et 2 étoiles                    | 1,0                           | 31                                    | -12,8                              | -20,6                 | -8,8              |
| 3 étoiles                         | 2,7                           | 37                                    | -4,3                               | -2,4                  | -5,4              |
| 4 et 5 étoiles                    | 5,5                           | 33                                    | -4,5                               | -4,6                  | -4,4              |
| Emplacements nus                  | 4,4                           | 46                                    | -7,9                               | -5,4                  | -9,3              |
| Emplacements équipés              | 5,2                           | 24                                    | -1,9                               | -5,2                  | -0,8              |

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT), les agences de développement touristique départementales (ADT) et la DGE

## Sources et définitions

L'Insee réalise chaque mois des enquêtes sur la fréquentation des hôtels et des campings. L'enquête permet d'obtenir des informations au niveau régional et départemental selon la catégorie de classification des établissements et la nationalité des touristes.

Le nombre de **nuitées** (ou fréquentation) correspond au nombre total de nuits passées dans un hôtel ou un camping. Par exemple, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel occasionnera six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

## Pour en savoir plus

- Delage V., Winnicki P., « Juillet-Août 2018 – La fréquentation touristique de pleine saison manque de ressort », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 44, octobre 2018

- « Bilan économique 2018 - Provence-Alpes-Côte d'Azur », *Insee Conjoncture Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 25, juin 2019

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur  
17 rue Menpenti  
CS 70 004  
13 395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :  
Alberto Lopez

Rédacteur en chef :  
Jérôme Domens

Crédits photos :  
Insee

ISSN : 2417-1417 (en ligne)

© Insee 2019

